



*Aux responsables des comités exécutifs syndicaux de la FSSS, personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers;*

*Aux responsables des comités exécutifs syndicaux de la FEESP, secteur scolaire et secteur cégeps*

**Objet : Instructions concernant l'appui au groupe de travail intersectoriel  
sur les ouvriers spécialisés**

---

Bonjour à toutes et à tous,

À la suite de la dernière négociation, un groupe de travail mixte intersectoriel a été mis sur pied afin de travailler à la reconnaissance de certains titres d'emploi d'ouvriers spécialisés. À ce jour, cinq rencontres ont eu lieu entre le Conseil du trésor et l'intersyndicale.

Compte tenu de la lenteur des travaux du côté du Conseil du trésor, la Fédération de la santé et des services sociaux ainsi que la Fédération des employées et employés de services publics en sont venues à la conclusion que, dès à présent, si nous voulons faire progresser les discussions patronales-syndicales et en arriver à des solutions appropriées aux problèmes d'attraction et de rétention des ouvriers spécialisés dans chacun de nos réseaux, une action de sensibilisation des administrations s'impose. La prochaine rencontre avec le Conseil du trésor est prévue le 29 février 2012.

Pour cette raison, les **27 et 28 février**, nous demandons à chacun des comités exécutifs syndicaux ayant des ouvriers spécialisés dans leur rang, de déposer auprès de la direction des Ressources humaines la lettre jointe au présent envoi. Cette dernière invite votre direction des RH à interpeller leur association d'employeur en vue d'accélérer les discussions à la table de travail pour en arriver à des solutions appropriées. Nous vous encourageons à appuyer largement cette action ainsi qu'à afficher sur vos babillards la lettre déposée.

En toute solidarité,

Guy Laurion  
Vice-président FSSS  
Personnel paratechnique,  
services auxiliaires et métiers

Marjolaine Côté  
Vice-présidente-trésorière FEESP  
Responsable politique  
pour les secteurs  
scolaire et cégeps